

CHIFFRES CLÉS



11 700 établissements dans le Var dont le secteur d'activité relève du créatif et culturel en 2018



2 x plus d'établissements dans les industries culturelles et créatives entre 2010 et 2018



16 500 emplois dans les établissements culturels et créatifs en 2018



255 lieux créatifs et culturels dont les objectifs sont de promouvoir la culture et la créativité en 2019

UN SECTEUR DYNAMIQUE

Le nombre de personnes exerçant une activité culturelle et créative, ainsi que le nombre d'établissements de ce secteur ont doublé au cours de la dernière décennie illustrant ainsi son dynamisme. Ce développement économique est d'autant plus important que ces industries sont considérées comme un levier du développement économique des villes. Cette étude propose d'établir un portrait des industries culturelles et créatives (ICC) dans le Var mais aussi de déterminer les différents catalyseurs du développement de ces activités.



LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES : d'où viennent-elles?

La notion d'« industrie culturelle » est introduite pour la première fois en 1947 par Adorno et Horkheimer, philosophes et sociologues, dans « La dialectique de la raison » mais revêt alors un caractère critique et provocateur. Il s'agit, pour l'époque, de deux termes que tout oppose ; d'une part l'industrie associée à l'économie et la rationalité, d'autre part la culture associée à l'originalité et la liberté. D'autres notions, complémentaires, apparaissent au fur et à mesure et font évoluer la représentation de ce concept.

Le concept de « ville créative » a été pensé en 1980 par Charles Landry, urbaniste et écrivain, dans « The Creative City : A toolkit for urban innovators ». Il formule alors l'hypothèse selon laquelle les villes détiennent un potentiel de créativité et qu'elles se doivent de l'optimiser. À partir de cette hypothèse, Landry introduit 7 facteurs qui influent selon lui sur ce concept : l'ouverture d'esprit, la qualité des dirigeants, les créatifs, la diversité des talents, les possibilités de mise en réseau, l'intensité de l'identité locale et la qualité des installations urbaines.

C'est dans ces villes et leur banlieue qu'apparaît, depuis les années 2000, la notion de cluster créatif utilisée pour qualifier la stratégie de développement d'un territoire orientée sur les industries culturelles et créatives. Les clusters ont pour objectif de réunir plusieurs professionnels (entreprises ou institutions) dans une même zone géographique afin de travailler ensemble sur une thématique donnée.

Quelques exemples de clusters créatifs français :

Nantes (Trempolino, sur le quartier de la création)
Saint-Étienne (Culture & Coopération,

sur le site de la Manufacture)

Toulouse (MASphère, sur le quartier Borderouge) **Marseille** (Pôle média Belle de Mai)

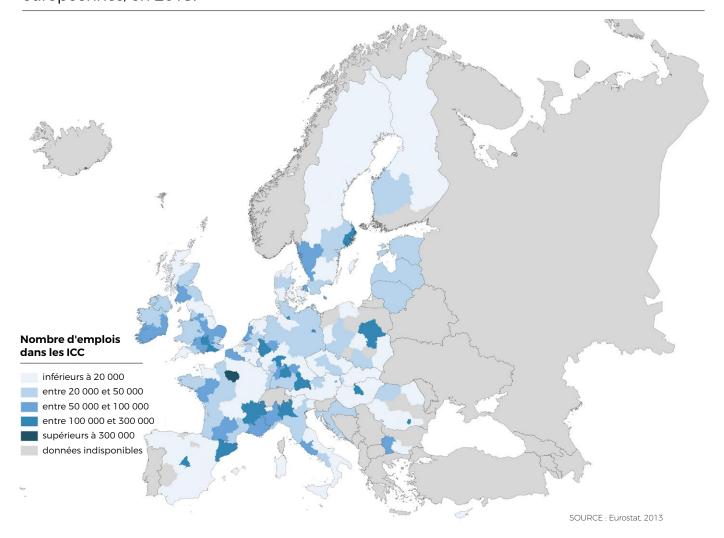
En 2002, avec la parution de son livre « The Rise of the Creative Class », Richard Florida met en avant la notion de classe créative. Cette classe créative rassemble les individus engagés dans des processus créatifs ou d'innovation dans le cadre de leur profession. Il s'agit des scientifiques, chercheurs, artistes, architectes, aménageurs et de bien d'autres professions. La classe créative telle qu'elle est introduite par Florida ne fonctionne qu'en synergie, en présence d'autres individus créatifs, et se caractérise par un niveau de capital humain élevé.

Florida prône les bénéfices de cette catégorie de travailleurs et du secteur culturel sur la compétitivité des villes notamment au Canada, aux États-Unis mais aussi ailleurs dans le monde.

Les industries culturelles et créatives (ICC) commencent alors à apparaître au croisement de ces différentes notions.



Les emplois des industries culturelles et créatives au sein des régions européennes, en 2013.



L'UNESCO définit les ICC en 2009

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) définit en 2009 les industries culturelles et créatives « comme les secteurs d'activité ayant pour objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la diffusion, la promotion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial » (UNESCO 2017). Par ailleurs, l'introduction de la notion de « ville créative » permet le lancement d'initiatives de la part de l'UNESCO telle que le « Réseau de villes créatives » qui se fixe comme objectif de promouvoir la coopération entre et avec les villes ayant identifié la créativité comme un facteur stratégique du développement urbain durable. Ainsi les industries culturelles et créatives permettent d'expliquer certaines tendances du développement économique et des évolutions sociales observables à toutes les échelles territoriales. En effet, certains sous-secteurs des ICC font face à des tendances fortes les obligeant à modifier leur modèle de développement économique.

Une des tendances les plus fortes de ces dernières années est, bien évidemment, le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Les TIC bouleversent aujourd'hui à leur tour le secteur des industries culturelles et créatives et notamment dans les sous-secteurs de la musique, des jeux connectés ou encore du livre numérique. Dès lors, ces changements d'habitudes et d'usages entrainent de nouveaux besoins comme l'instantanéité et de nouveaux métiers apparaissent.

La place des ICC en Europe

d'Eurostat, en Europe en 2013, les ICC représentaient environ 9 millions d'emplois équivalent temps plein. Il existe de fortes disparités entre les régions, les emplois équivalent temps plein sont concentrés en premier lieu au sein des régions où se trouvent les capitales européennes. À ce titre, la région Île-de-France comptabilise le plus d'emplois équivalent temps plein dans les ICC en Europe, soit près de 7,5% de ces emplois (665 322 postes), suivie par les grandes aires métropolitaines telles que Lyon en région Rhône-Alpes, Barcelone en Catalogne ou encore Milan en Lombardie avec des emplois compris entre 100 000 et 300 000 postes. Ainsi la Région Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur est relativement bien dotée en termes d'emplois dans ces activités. Elle se situe dans la 3e classe sur la carte avec approximativement 85 000 postes. De plus, la Région est la 26° région la mieux dotée sur les 276 régions européennes en termes d'emplois dans les ICC. La définition des industries culturelles et créatives par Eurostat se base sur la Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne (NACE) qui désigne la classification des activités économiques en vigueur dans l'Union européenne. Ainsi, seulement les emplois dans les activités économiques culturelles et créatives sont comptabilisés ici.

En se basant sur la définition des industries culturelles et créatives

LES SECTEURS DES INDUSTRIES culturelles et créatives

La liste des activités appartenant au secteur des industries culturelles et créatives a pu être construite à partir de la « Nomenclature d'Activité Française » (NAF rev.2, 2008). Sur l'ensemble des 732 activités de la NAF. 50 ont été retenues pour caractériser et délimiter les industries culturelles et créatives. Ces activités ont été synthétisées en 8 sous-secteurs : architecture, artisanat et mode, arts et

spectacles vivants, audiovisuel et multimédia, édition de livres et de presse, logiciels et applications, patrimoine, publicité. Le choix des activités est issu d'une recherche bibliographique et d'échanges avec les acteurs locaux sur le territoire.

L'ensemble des établissements, dans le Var, appartenant à ces différentes activités ont été recensés au sein de la base de

données Diane BVD. Pour chacun d'entre eux différentes informations sont accessibles comme leur adresse d'implantation, leur activité NAF ou encore la tranche d'effectifs salariés. Autant d'informations qui ont permis de quantifier et qualifier le tissu économique des ICC dans le Var en 2018.

CRÉATION ARTISTIQUE

Arts plastiques, autres créations

Exemples d'établissements: (Atelier d'art Peter THUMM, Centre d'animation, SARL Sasha de Saint-Tropez...)

ARTS DU SPECTACLE VIVANT

Activités de soutien au spectacle vivant, gestion de salles de spectacles

(Les alizes artistes de l'air. Fantaisie prod. Music Live Service. Le Bruit des hommes)

ARCHITECTURE

(Arc H. Atelier Xavier BHOL, **VIEILLECROZE** François...)

Note de lecture · L'aire de chacune des zones est proportionnelle au poids (en nombre d'établissements) de l'activité dans l'ensemble des ICC dans le Var. Ainsi, le sous-secteur « Création artistique » représente la part la plus importante des activités des ICC du Var. Les entreprises entre parenthèses sont présentes à titre indicatif. Il s'agit d'exemples locaux d'établissements des industries culturelles et créatives.

SOURCE : BVD Diane+ 2018

DESIGN

(Un autre regard, France team, Elio Blue...)

PHOTOGRAPHIE

(La galerie du photographe, Harry photo, FAP SARL...)

ENSEIGNEMENT **CULTUREL**

(Office municipal de la culture, Violondingre...)

ARTISANAT ET MODE

Fabrication de vêtements, joailleries, instruments de musique

(Espace sud coton, Marca et cie. Vandoren sas...)

WEBET PROGRAMMATION INFORMATIQUE

(Bexter, C2CARE, Eukles solutions, METYCEA...)

ÉDITION DE LOGICIELS ET JEUX (TRIIPTIC **VWORLD** Oboulo com...)

PUBLICITÉ

Activités des agences de publicité, régie publicitaire de médias

(Mediapost, Palette publicitaire Var, FMA...)

FILMS (MANTELLO

Brothers Productions. Lifestyle Prod...)

DIVERS (Cinéma Pathé, France Television...)

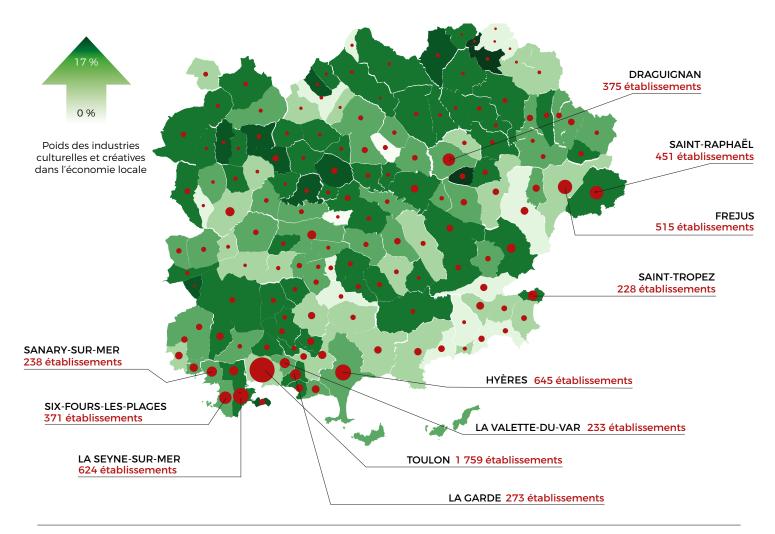
ACTIVITÉS D'ÉDITION ET DE PRESSE

(Nice Matin. SA Éditions prosveta...)

COMMERCE DE DÉTAIL DE LIVRES (Presse Zeller, Relais Charlemagne...)

PATRIMOINE

Gestion monuments historiques. bibliothèques, musées (Centre des monuments nationaux, Commune de Toulon direction des affaires culturelles...)



LES CHIFFRES CLÉS dans le Var

11644 établissements ICC en 2018

16 472 emplois 6,8% des entreprises Varoises

3,9% de l'emploi

+95% d'établissements Entre 2010 et 2018

+85%d'emplois
Entre 2010 et 2018

Arts et spectacles vivants

7 360 établissements

Logiciels et applications

1 132 établissements

Architecture

820 établissements

Publicité

656 établissements

Artisanat et mode

588 établissements

Audiovisuel et multimédia

556 établissements

Édition de livres et de presse

436 établissements

Patrimoine 96 établissements

SOURCE : BVD Diane+ 2018

LES ÉTABLISSEMENTS DES ICC DANS LE VAR :

qui sont-ils?

Répartition du nombre d'établissements créatifs et culturels dans le Var



Les industries culturelles et créatives dans le Var sont localisées en grande partie sur les territoires littoraux et plus particulièrement dans les centres-villes. Le littoral concentre aussi le plus d'emplois, d'habitants et d'équipements.

53% des établissements (soit 6 142 étab.) des ICC sont concentrés au sein du SCoT Provence Méditerranée dont près de 40% au sein de la métropole.

À l'échelle communale la ville de Toulon compte le plus de ces établissements (15%) suivie par Hyères, La Seyne-sur-Mer, Fréjus puis Saint-Raphaël

Un secteur prédomine : les « arts et spectacles vivants »

À l'échelle varoise comme à l'échelle des communes, parmi les sous-secteurs des ICC, les « arts et spectacles vivants » prédominent avec 63% des activités des ICC varoises et notamment l'activité de création artistique (arts plastiques). À des échelles plus fines, ce sous-secteur est toujours prédominant mais quelques spécificités ressortent. Dans le Golfe de Saint-Tropez « architecture » et « artisanat et mode » y sont plus importants que dans d'autres territoires.

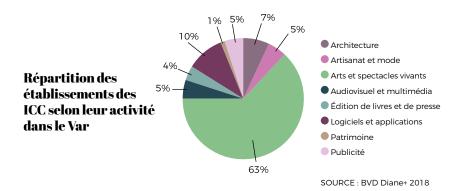
C'est également le cas du secteur « patrimoine » en Dracénie et de

« publicité » à Var Est.

« patrimoine », un secteur particulier

Le « patrimoine » est un secteur particulier, il représente seulement 1% des établissements des ICC dans le Var. Les activités liées à la gestion des monuments historiques, des musées ou encore des bibliothèques sont peu représentées sur le territoire. Cependant le secteur du patrimoine n'est pas à négliger car s'il représente une proportion

SCoT Pays de Fayenc Pas de SCoT 342 établissements 219 établissements SCoT de la Dracénie 1 099 établissements SCoT de la Provence Vert 1 302 établissements SCoT Var Est SCoT du Coeur du Va 360 établissements SCoT du Golfe de Saint-Tropez 951 établissement SCoT Provence Méditerranée 6 142 établissements Part des établissements des ICC du Var 50 % 10 % Nombre d'établissements ICC 3 % supérieurs à 1500 entre 950 et 1500 inférieurs à 950 hors territoire de SCoT SOURCE - BVD Diane+ 2018



d'établissements faible, il est bien présent dans le territoire et se reflète au travers de différents labels, bâtiments et lieux. À titre d'exemple, le Var comptabilise deux monuments nationaux (l'Abbaye du Thoronet et le cloître de la Cathédrale de Fréjus) mais aussi 17 sites labellisés « Patrimoine du XX° siècle » et 43 sites inscrits aux « monuments historiques ».

88% d'entrepreneurs individuels

Près de 90% des établissements varois des ICC sont des entreprises unipersonnelles (sans salariés) quand 16 établissements sont des entreprises de plus de 50 employés (moins de 1% des établissements des ICC). En revanche la proportion d'entrepreneurs individuels n'est pas homogène dans les sous-secteurs des ICC. Les « arts et spectacles vivants » et « artisanat et mode » sont ceux qui en compte le plus (93% et 86%) alors que « éditions de livres et de presse » et « patrimoine » sont ceux qui en compte le moins (68% et 69%).

UN SECTEUR dynamique

2 200 établissements de plus en moins de 10 ans dans la métropole TPM

En 8 ans, entre 2010 et 2018, le nombre d'établissements des industries culturelles et créatives a doublé dans le territoire varois mettant ainsi en avant le dynamisme de ce secteur. Sur la même période le nombre d'établissements hors ICC a également connu une augmentation, moins importante, de l'ordre de 57%. Cette dynamique est portée majoritairement par la métropole mais aussi dans une moindre mesure par les territoires littoraux et du moyen Var.

Ces évolutions existent depuis plusieurs années. En effet parmi les établissements créatifs et culturels en 2018 a été créée il y a moins de 10 ans et plus précisément un quart il y a moins de 5 ans. Ces proportions sont moins importantes au sein du champ de l'économie globale, hors ICC.

"logiciels et applications", un secteur récent

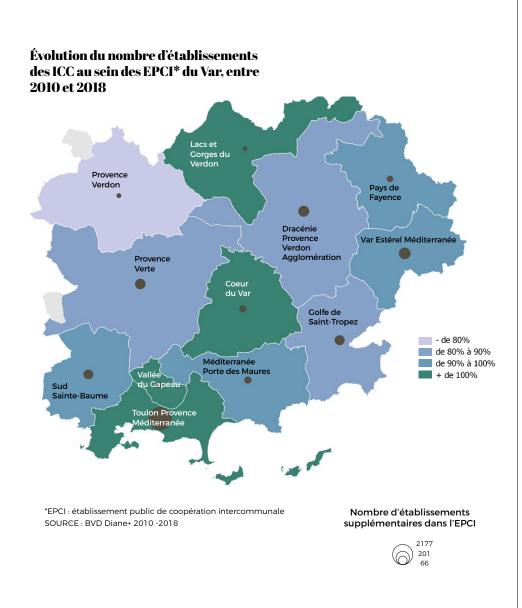
Certains sous-secteurs des ICC ont, en 2018, une proportion d'entreprises très récentes (entre 0 et 5 ans d'ancienneté) plus importante que celle des entreprises ayant des activités hors ICC.

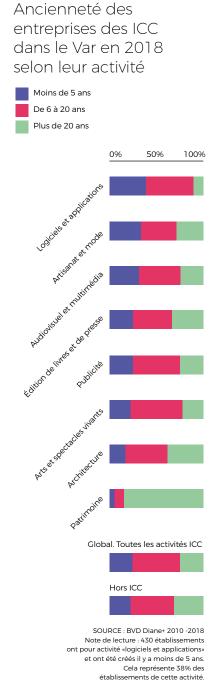
C'est le cas pour les sous-secteurs des ICC « artisanat et mode », « édition de livres et de presse », « publicité » et en particulier « logiciels et applications » avec près de 40% d'entreprises de moins de 5 ans d'ancienneté.

De plus la répartition des sous-secteurs des ICC par tranches d'ancienneté révèle des spécificités :

- > Le sous-secteur « logiciels et application » représente 16% des entreprises des ICC de moins de 2 ans. C'est l'avènement du numérique qui bouleverse ce soussecteur et permet d'expliquer que ces entreprises soient plutôt récentes.
- > Le sous-secteur « architecture » représente 12% des entreprises de plus de 20 ans. Les entreprises exerçant une activité en lien avec ce sous-secteur ont donc tendance à être plus anciennes que les autres sous-secteurs.

Le constat général reste que les entreprises liées au secteur des ICC sont relativement plus récentes (moins de 10 ans) que les autres entreprises.





Des spécificités VAROISES?

Près de 1 000 établissements employeurs et 3 900 emplois salariés des ICC dans le Var

La base de données Diane BVD permet d'obtenir que des tranches d'effectifs salariés. Il est nécessaire d'utiliser les données de la base ACOSS-URSSAF, seule source permettant d'avoir des données réelles d'emplois salariés correspondant aux différents sous-secteurs. Ainsi, ont pu être identifiés 962 établissements et 3 889 salariés du secteur privé au sein du secteur des ICC.

Les établissements culturels et créatifs employeurs sont de fait moins nombreux, car comme vu précédemment 88% des ICC sont des établissements unipersonnels.

Les différents secteurs créatifs et culturels sont représentés par des cercles proportionnels à leurs effectifs salariés en 2018

Aide à la lecture : L'indice de spécificité rapporte ici le poids d'un sous-secteur des ICC dans le Var au poids de ce même soussecteur en région Sud. De ce fait, plus l'indice de spécificité est élevé (>1), plus le Var est spécialisé dans ce sous-secteur. À contrario, plus cet indice est faible (<1), moins le Var est spécialisé dans ce sous-secteur. 3% des établissements employeurs et 2% des effectifs salariés du Var appartiennent au secteur créatif et culturel. Sur les 10 dernières années, ce secteur voit ses établissements employeurs et effectifs salariés diminuer. Cette baisse s'explique en partie par un tissu économique dans les ICC différent, avec davantage d'indépendants, d'autoentrepreneurs et d'intermittents du spectacle que celui des secteurs plus traditionnels. Ces derniers sont ceux qui se sont le plus développés au sein des ICC mais ils ne sont pas pris en compte dans cette partie d'analyse.

Des spécificités dans les domaines créatifs et culturels varois

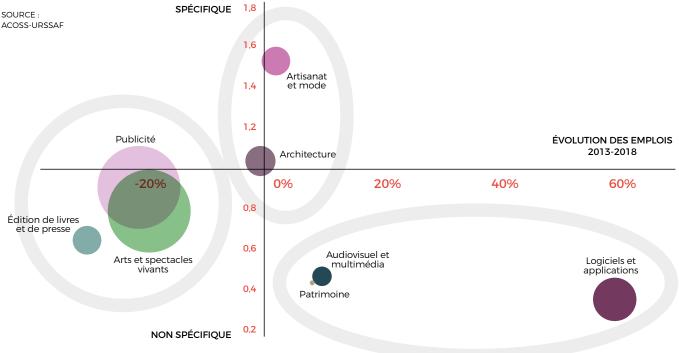
Les activités d' « arts et spectacles vivants » dominent puisqu'elles comptabilisent 37% des établissements employeurs des ICC et un quart des salariés. « La publicité » est un secteur important, il emploie lui aussi un quart des effectifs salariés des ICC. Dans les dynamiques, même si une baisse des effectifs globaux est visible, le secteur « logiciels et applications » ressort, avec une augmentation de près du double de ses effectifs salariés. Cette dynamique est en partie liée aux dernières évolutions sociétales et économiques en lien avec la numérisation de l'économie et des entreprises.

Cette analyse sur les spécificités met en regard les spécificités du département par rapport à la Région Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur sur les effectifs salariés des ICC. Le Var est ainsi plus spécialisé en 2018 dans les sous-secteurs « artisanat et mode » et « architecture » par rapport à la Région.

Au sein de l'écosystème créatif et culturel du Var, les 8 secteurs ont un positionnement différencié tant au niveau de l'indice de spécificité que des dynamiques d'emplois entre 2013 et 2018.

Trois profils apparaissent:

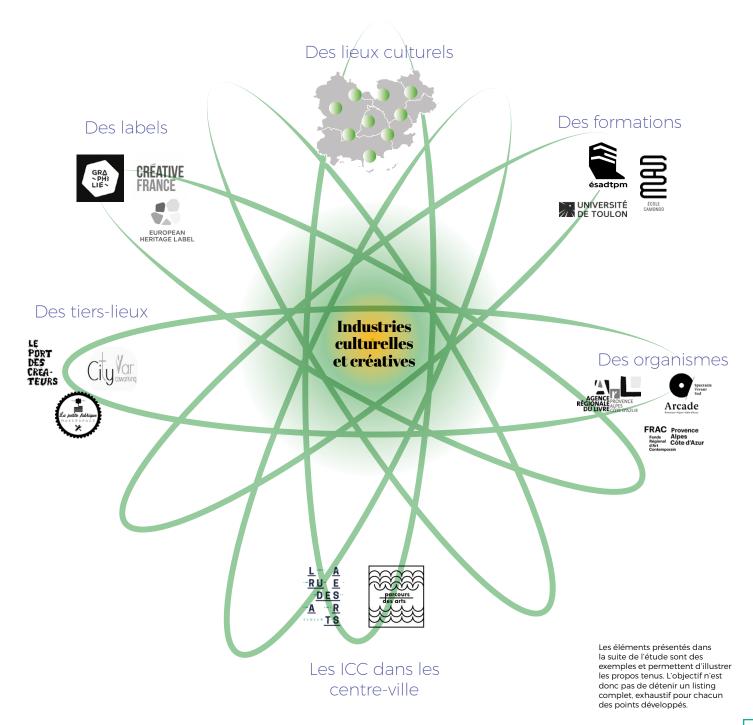
- > 2 secteurs spécialisés connaissant de très faibles dynamiques d'emplois : « artisanat et mode » et « architecture » ;
- > 3 secteurs, dont un proche de la moyenne (« publicité ») en terme de spécialisation et 2 plus faibles (« arts et spectacles vivants » et « édition de livres et presse »), connaissent une diminution de leurs emplois ;
- > 3 secteurs faiblement spécifiques avec une nette augmentation de l'emploi (« patrimoine », « audiovisuel et multimédia » et « logiciels et applications »).



Quels moyens pour DÉVELOPPER LES ICC varoises?

Le secteur des industries culturelles et créatives est dynamique. Il conforte cette position chaque année avec de nouvelles créations d'entreprises ainsi que de nouveaux emplois. Les ICC sont de plus en plus présentes sur le territoire et génèrent autour d'elles un réel écosystème définit au travers de plusieurs structures, lieux et outils :

- la formation
- les lieux de représentations artistiques tels que les salles de spectacle, cinémas ou les galeries d'art ;
- la culture et la créativité comme vecteurs, notamment, de redynamisation des centres-villes ;
- les organismes chargés du développement et de l'accompagnement des structures à vocation créatives et/ou culturelles ;
- les tiers-lieux qui favorisent la créativité par le biais d'interactions sociales et de rencontres informelles ;
- les labels qui permettent de valoriser et d'encourager les pratiques liées aux ICC dans les territoires.



UNE OFFRE DE FORMATION variée

Les formations aux métiers des industries culturelles et créatives accompagnent les dynamiques d'emplois de ce secteur.

Près de 3 600 étudiants

La formation aux métiers des industries culturelles et créatives est un des catalyseurs du développement de ce secteur. Ainsi les formations aux métiers de l'art, de la création numérique, du multimédia, du design ou de la mode sont autant de formations qui sont accessibles sur le territoire varois. Les formations les plus représentées sont celles pour lesquelles les sous-secteurs des ICC sont les plus développés.

Chaque année près de 3 600 étudiants sont alors formés aux métiers des ICC dans divers établissements, qu'ils soient publics ou privés, voici les principaux:

- > L'École Supérieure d'Art et de Design de TPM, ESADTPM, propose des formations artistiques d'une durée de 3 ou 5 ans. En 2018-2019 l'ESADTPM a formé 159 étudiants
- > L'Université de Toulon propose de multiples formations en lien avec les ICC au travers de ses différentes composantes :
- **UFR INGEMEDIA** 75 étudiants se forment à des métiers liés aux ICC ;
- **UFR Sciences et Techniques** 340 étudiants ;
- UFR Lettres et Sciences Humaines 521 étudiants :
- UFR Sciences Économie et Gestion 37 étudiants.
- > L'École CAMONDO, école d'architecture d'intérieur et de design présente dans le quartier de la connaissance et de la créativité, à Chalucet, formera près de 30 étudiants chaque année.





SOURCE : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2018

> Le Conservatoire National à Rayonnement Régional de TPM propose des cursus diplômants sur le thème de la musique, de la danse, du théâtre et du cirque. En 2018 - 2019, le CNRR de TPM comptabilise 2 437 inscrits dans le cadre de ces cursus

En complément, il existe d'autres structures privées comme **CADASE Toulon** qui propose des formations en lien avec les métiers de l'audiovisuel, **FormaPlus** ou encore **Maestris sup** qui proposent des formations aux métiers de la Publicité.

Note de lecture: La représentation ci-dessus illustre la proportion de formations disponibles pour chacun des 8 sous-secteurs des industries culturelles et créatives dans le Var. Ainsi. en 2019, parmi l'ensemble des formations en lien avec les ICC dans le territoire, 25% d'entre-elles sont dédiées à l'audiovisuel et au multimédia, à contrario 3% d'entre-elles sont dédiées à l'architecture.

LE VAR : terre de patrimoine et d'évènements culturels

Le Var compte parmi les départements les mieux dotés en équipements culturels d'envergure. Il se positionne au 24° rang des 101 départements français et au 3° rang des six départements de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, derrière les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes. Le Var est également le seul département de la région possédant un

Zénith, le Zénith Oméga de Toulon d'une capacité de 7 500 places. L'offre culturelle en équipements est complétée par l'organisation de festivals et manifestations ainsi qu'un tissu d'opérateurs contribuant à la vie culturelle du territoire tout au long de l'année. Le Var est devenu depuis quelques années un territoire privilégié pour les tournages de films, séries, reportages et spots publicitaires dont les

retombées économiques sont estimées à environ 10 millions d'euros chaque année. Dans le territoire de la métropole se développent depuis quelques années de nouveaux espaces de travails tels que des cafés-culture et les tiers lieux (Le Metaxu, Le port des créateurs, Le télégraphe...).

ARCADE Région Sud

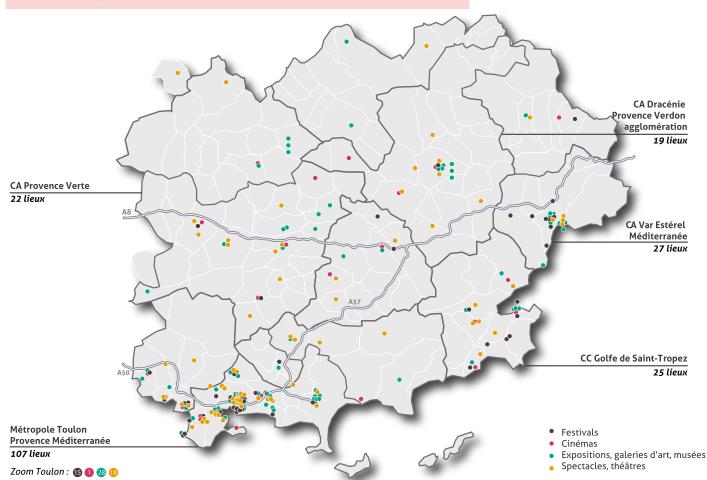
Les lieux de représentation artistiques et les festivals sont, par définition, les lieux où se concentrent les activités artistiques et culturelles. Ces lieux sont alors des outils favorisant le développement des industries culturelles et créatives dans le Var ainsi que son image et son attractivité. Dans le territoire sont dénombrés 255 lieux (dont 42% au sein de la métropole Toulon Provence Méditerranée) déclinés en 4 catégories :

22% sont des lieux dédiés aux festivals. Les 10 plus gros festivals du Var accueillent chaque année près de 150 000 festivaliers.

- **16%** sont des cinémas, dont 3 sont classés « Art et Essai » et destinés à promouvoir le cinéma indépendant.
- **31%** sont des espaces d'exposition, galeries d'art, musées dont 3 faisant plus de 50 000 entrées annuelles à Toulon et Saint-Tropez.
- **31%** sont des salles de spectacle, théâtres dont certains sont labelisés « Scène Nationale » ou encore « Scène de Musiques Actuelles » (SMAc).

DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS MÉTROPOLITAINS LABELLISÉS:

- > La scène nationale Châteauvallon -Le Liberté Toulon Provence Méditerranée.
- > Le Pôle-Arts en circulation, scène conventionnée d'intérêt national « Art et territoire ».
- > La villa Noailles, centre d'art d'intérêt national.



La créativité et la culture présentes au cœur DES CENTRES VILLES

La culture et l'art apparaissent de nos jours comme des outils de revalorisation, revitalisation, redynamisation et réhabilitation des centres-villes et centres historiques. Ainsi, de plus en plus de quartiers et rues avec une dominante artistique et culturelle commencent à apparaître partout en France. Ces quartiers présentent certains avantages notamment en matière d'attractivité territoriale.

Toulon

La rue des Arts de Toulon (Rue Pierre Sémard), inaugurée en 2017, fait partie du projet de reconquête du centre ancien de Toulon initié en 2001. Ce projet permet de se réapproprier la ville par le biais de l'art et la culture. Cette rue s'articule essentiellement autour de commerces et galeries sur les thématiques de l'art de vivre et de la décoration.

De plus, le projet de reconversion du quartier Chalucet et la création du nouveau pôle numérique sur le Boulevard du Commandant Nicolas viennent redessiner le paysage à proximité de la gare de Toulon.

Hyères

Le parcours des arts et du patrimoine de la commune de Hyères inauguré en 2017, permet, au travers d'un cheminement de faire découvrir le savoir-faire traditionnel et les talents artistiques. Tout comme pour la ville de Toulon, l'aménagement du parcours des arts s'inscrit dans une démarche de redynamisation du centre-ville. Ce parcours propose, au travers d'une trentaine de boutiques et du mobilier urbain, de découvrir de nombreux artisans d'art et artistes tout en profitant du patrimoine architectural du centre-ville avec : l'église Saint-Louis, la collégiale Saint-Paul, les jardins méditerranéens du parc Saint-Bernard, la Villa Noailles ou encore la tour des Templiers.

Draguignan

Depuis 2014, la municipalité de Draguignan fait de la redynamisation de son centre-ville une priorité. Ainsi, la rue de Trans, une des artères les plus emblématiques de la ville, s'est vue transformée de par sa réhabilitation en rue des artistes. Peintre, sculpteur ou ébéniste, dix artisans et artistes se sont ainsi réappropriés la rue du centre historique.



Ollioules

Le parcours des métiers d'art et créateurs d'Ollioules est aussi un exemple de valorisation du centre-ville par les arts et la culture. La commune d'Ollioules, titulaire depuis 1998 du label « Ville et Métiers d'Arts » propose de faire découvrir une trentaine d'artisans qui valorisent le patrimoine culturel et le savoir-faire provençal.

Hélène Audibert

Adjointe au Maire de Toulon déléguée à la Rénovation Urbaine, à la Stratégie Centre-Ville et à l'Habitat-Logement. Présidente de la Commission Culture du Conseil Départemental du Var.

Tout a commencé en 2001 avec la volonté de la municipalité de faire renaître la ville et plus particulièrement son centre historique avec un projet d'envergure pour lequel il a fallu mettre en œuvre des outils et des moyens financiers.

Un ambitieux programme de rénovation urbaine a ainsi permis au cœur de ville de retrouver sa place en travaillant sur les aménagements urbains, les équipements publics, le logement et le développement économique.

Le choix de la thématique culture a permis de redonner une nouvelle attractivité au centre-ville. Différents lieux comme le Port des Créateurs ou encore le Metaxu sont venus enrichir et diversifier progressivement l'offre culturelle et créative existante. Ce concept, aujourd'hui ancré au cœur de ville, notamment aux abords de la Place de l'Equerre et de la rue Pierre Sémard, dite « rue des Arts » continue sa progression.

La poursuite de cette dynamique s'est notamment traduite récemment avec l'implantation, aux côtés de l'Ecole d'Art et de Kedge, de l'école Camondo Méditérranée au sein du quartier de la créativité et de la connaissance de Chalucet. Cet établissement, venu bénéficier de la mutation actuelle de la Ville et de son cadre de vie, forme d'ailleurs les architectes d'intérieurs-désigners à la conception des espaces d'aujourd'hui et demain.

Des labels pour renforcer L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Il existe de nombreux labels, chacun ayant sa propre signification. Certains labels sont dédiés aux industries culturelles et créatives et garantissent la présence des ICC au sein des communes qui l'obtiennent. Les labels contribuent à la visibilité des territoires en bénéficiant au développement du secteur créatif et culturel de par les engagements que les communes acceptent de tenir une fois en leur possession.

Quelques exemples:



French Tech Toulon

La French tech est une marque collective et ouverte désignant l'ensemble de l'écosystème des startups françaises. Elle réunit les entrepreneurs et les acteurs de soutien dans la création et le développement de leur activité. En 2019, la Métropole Toulon Provence Méditerranée obtient une nouvelle fois la label Communauté French Tech. TVT Innovation, agence de développement économique de la Métropole, est la structure opérationnelle de la Communauté French Tech Toulon - Région Sud.



Villes et Pays d'art et d'histoire

Créé en 1985, le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » est décerné par le Ministre de la Culture et attribué aux communes ou collectivités qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants à la qualité de l'architecture, du patrimoine et du cadre de vie. Le réseau national compte à ce jour 190 « Villes et Pays d'art et d'histoire » dont le Pays de la Provence Verte, Fréjus et Hyères.



Ville et Métiers d'Art

Créé en 1992 à l'initiative des élus locaux, le réseau « Ville et Métiers d'Art » regroupe 391 communes dont la commune d'Ollioules dans le Var. L'objectif de l'association Ville et Métiers d'Arts est de favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception. Les villes détentrices de ce label s'engagent au travers d'actions de communication et de promotion des métiers d'art.

Des labels « ICC » à différents niveaux géographiques



Échelle mondiale

Label décerné par l'UNESCO depuis 2004 afin de promouvoir la coopération des villes ayant identifié la créativité comme un facteur significatif de développement économique et urbain durable. Ce réseau est composé de 180 villes à travers le monde qui travaillent ensemble vers un objectif commun. En France, 4 villes sont membres du réseau : Lyon, Limoges, Saint-Étienne et Enghien-les-Bains. L'obtention du label nécessite une spécialisation dans l'un des 7 domaines créatifs au sens de l'UNESCO, artisanat et arts populaires, arts numériques, cinéma, design, gastronomie, littérature et musique.



Échelle européenne

Les sites labellisés « patrimoine européen » sont des jalons dans la création de l'Europe d'aujourd'hui. De l'aube de la civilisation à l'Europe que nous connaissons, ces sites célèbrent et symbolisent les valeurs, l'histoire, l'intégration et les idéaux européens. Depuis 2013, ces sites sont choisis pour leur valeur symbolique, le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire européenne et les activités qu'ils proposent, qui rapprochent l'Union européenne et les Européens. À ce jour, 29 sites ont déjà reçu le label comme l'Abbaye de Cluny ou la maison de Robert Schuman en France.



Échelle française

L'opérateur public « Business France » initie en 2015 le label « Créative France ». Label du dynamisme économique du pays, va permettre de promouvoir les initiatives et le savoir-faire français en matière de créativité et d'innovation dans les domaines du luxe de la mode et du design, des nouvelles technologies, de la gastronomie, de la santé, de l'industrie, du tourisme. L'objectif de ce label consiste à encourager le développement des entreprises françaises à l'international et renforcer l'attractivité économique de la France pour les investisseurs.

Des labels locaux

Il existe également des labels locaux mis en place par les communes ou d'autres acteurs locaux afin de promouvoir les territoires.



Graphiline

« Graphilie » est le premier label pour la promotion des jeunes illustrateur nantais.



Avignon, Terres de création

Le label « Avignon, Terres de création » a pour objectif d'accroître l'attractivité et la compétitivité des entreprises d'Avignon.

DES OUTILS créatifs et culturels

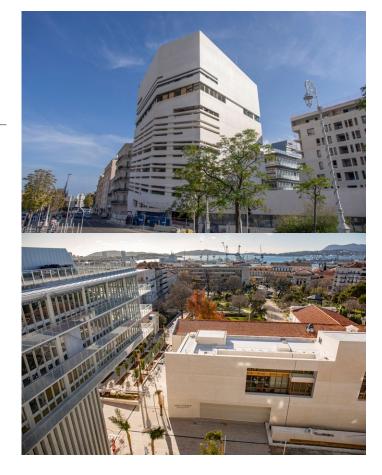
Voici des exemples d'outils, de lieux et d'évènements mis en place dans les territoires en lien avec les industries culturelles et créatives et porteur d'attractivité

Des lieux...

Le quartier Chalucet, Toulon

Le développement des industries culturelles et créatives dans la commune de Toulon est porté par de nombreuses initiatives. L'un des projets de la commune est celui de la rénovation du quartier Chalucet qui portera désormais le nom de quartier de la connaissance et de la créativité. Situé autour du jardin Alexandre 1er cet aménagement novateur permettra d'accueillir dès son inauguration, de nombreux équipements tels que :

- l'école supérieure d'Art et de Design de TPM ;
- le palais de la connaissance et de l'industrie créative avec l'école supérieure internationale Kedge Business School, l'école d'Architecture d'intérieur et Design Camondo;
- la médiathèque :
- un incubateur / pépinière d'entreprises numériques ;
- la restructuration du jardin Alexandre 1er;
- des aménagements urbains.



Le Carré, Sainte-Maxime

Le Carré de Sainte-Maxime est un espace de création et de diffusion ayant pour objectif de démocratiser l'accès de tous aux nouvelles pratiques du spectacle vivant. Le Carré est un équipement de la ville de Sainte-Maxime, c'est donc un espace artistique de service public.

Cet espace, ouvert tous les jours de l'année, accueille sur son site remarquable de 5 200 m² doté d'une architecture contemporaine:

- 2 salles de spectacle de 480 et 76 places ;
- Une médiathèque ;
- Un restaurant ;
- Un hall monumental visant à favoriser le regroupement du public autour d'évènements ;
- 3 salles de cinéma.

Le Carré dévoile chaque saison un nouveau programme pluridisciplinaire (danse, cinéma, musique, théâtre...) et propose ainsi de vivre des évènements novateurs et participatifs où s'estompent les frontières entre artistes et spectateurs et permettre ainsi de faire découvrir le processus de création d'une œuvre.



Des évènements...

Murex

L'agence de développement économique, TVT innovation, propose une immersion au cœur des ICC avec le festival Murex en 2019, festival à vocation international, dans les rues de Toulon. Il se fixe comme objectifs de faire découvrir la ville sous un autre angle, d'accélérer, favoriser et promouvoir les ICC dans la métropole. Ce festival est une opportunité du fait de la dynamique actuelle de la métropole TPM.





Le festival de la mode de Hyères

Le festival de la mode de Hyères, fondé en 1986 par Jean-Pierre Blanc, promeut et soutient la jeune création internationale de mode. Ce festival se tient chaque année dans la Villa Noailles, centre d'art d'intérêt national, et se diversifie avec par exemple un nouveau concours qui distingue les créateurs d'accessoires de mode depuis 2017.

Ce festival est une réelle plateforme de lancement pour les jeunes talents. Au-delà des concours plusieurs expositions de photographie, d'art, de mode et de design sont accessibles gratuitement. Lors du festival le public est invité à participer à la compétition en votant lors des défilés afin de décerner un « prix du public ».

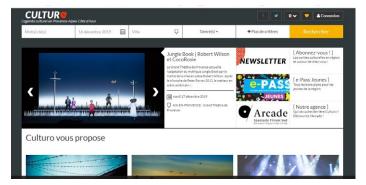
... Des applications

Archistoire

L'application « archistoire », développée en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Var (CAUE 83) est une application d'exploration urbaine qui propose de révéler les histoires de paysages naturels et bâtis de la commune de Toulon, de l'Abbaye de la Celle ou encore de Las Vegas par le biais d'un outil numérique embarqué. Trois fonctionnalités sont ainsi disponibles dans l'application :

- localisation : permet de se rendre sur les sites remarquables de la ville :
- points d'intérêt : les plus beaux, remarquables, curieux et intéressants d'entre eux ;
- panoramas interactifs : permet d'accéder à des anecdotes et des informations exclusives sur les différents éléments interactifs.





Culturo.fr

Le portail Culturo.fr, édité par l'Arcade, est le guide des sorties culturelles en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : théâtre, livre, cirque, danse, musique, arts de la rue.

Il est disponible sur ordinateur, tablette et mobile. Il propose notamment comme fonctionnalités :

- une sélection d'événements incontournables et un focus sur les festivals ;
- un accès aux bons plans de l'e-Pass Jeunes de la Région Sud ;
- une newsletter personnalisable envoyée chaque semaine ;
- un espace pro dédié aux organisateurs.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOSCHMA R. et FRITSCH M. (2009), « Creative class and regional growth – Empirical evidence from eight european countries », Economic Geography, n°85.

BOUQUILLION P. (2012), « Creative economy, creative industries : des notions à traduire », Presses universitaires de Vincennes, Médias.

BPIFRANCE (2017), « Créativité déroutée ou augmentée : comment le numérique transforme les industries de la French Touch », Bpifrance-lelab.

DEROUIN V. (2008), « Statistiques d'entreprises des industries culturelles », Nouvelle Edition [en ligne], Paris : Département des études, de la prospective et des statistiques.

FLORIDA R. (2002), The rise of the creative class, New York, Basic Books.
FLORIDA R. (2005), The Flight of the creative class, The New Global Competition for Talent, HarperBusiness, HarperCollins.

IAU ldf, (2015), L'écosystème créatif en lle-de-France, IAU-ldf.

LANDRY C. (2008): The creative City - A Toolkit for Urban Innovators, Earthscan, U.K, (2^e edition).

LIEFOOGHE C. (2010), « Economie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche », Innovations, n°31.

UNESCO (2004), « Pourquoi la créativité ? Pourquoi les villes ? », Réseau des villes créatives.

MÉTHODOLOGIE

Les données analysées dans cette publication ont été produites à partir de la base de données Diane BVD en ciblant les codes d'activités relatifs au secteur des industries culturelles et créatives. Une sélection parmi les activités de la NAF et une recherche par mots-clés dans le champ détaillé de l'activité ont été effectués afin d'obtenir des résultats au plus proche de la réalité.

Cependant la base Diane BVD ne permettant pas d'obtenir des données réelles relatives à l'emploi salarié privé il a été indispensable, en complément de ce premier travail, de compléter cette étude à partir de la base de données mise à disposition par la caisse nationale de réseau des Urssaf (ACOSS).

CRÉDITS PHOTOS

Quentin Evrard / Olivier Pastor - TPM / audat.var / Ville d'Hyères / Michel Eisenlohr / Le Carré Sainte-Maxime / Mic-Hyeres Tourisme / Frederic Delmonte / Arcade / Elsa Galland - DRAC PACA



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DANIEL DROZ-VINCENT RÉDACTEURS : MARION BAGNIS, BRICE BAROIS, CORENTIN SANGUINETTI. AVEC LA PARTICIPATION DE L'ARCADE RÉGION SUD ET TVT INNOVATION GRAPHISME : SIMON DE LA PORTE. IMPRESSION : VEOPRINT

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'AUDAT.VAR

Disponibles sur : www.audat.org

Les revenus des varois, 10 minutes sur, octobre 2019

Les personnes âgées dans le Var, éclairage, septembre 2019

Les tiers-lieux, nouveaux lieux de l'innovation, 10 minutes sur, Juin 2019

Mesurer la fréquentation des espaces commerciaux, 10 minutes sur, Mai 2019

La démographie varoise : premiers chiffres 2016, 10 minutes sur, Janvier 2019

Réinvestir les centres-villes par des projets globaux, 10 minutes sur, Décembre 2018

Le covoiturage dans le Var, 10 minutes sur, Octobre 2018

La compensation écologique « par l'offre », 10 minutes sur, Octobre 2018

L'éloignement domicile-travail, zoom sur, Mars 2018

Smart city, la ville intelligente, 10 minutes sur, Octobre 2017

L'écosystème numérique du Var, Avril 2017